

À propos de la mesure de l'efficacité des programmes de planification familiale à Taïwan

Renaud Bailleux

La baisse de la fécondité dans les pays en voie de développement est un enjeu dont l'importance ne fait aucun doute, mais qui a été et demeure un sujet de débats passionnés. Malgré la légère prise de conscience du rôle moins important que prévu des programmes de planification familiale et du rôle accru des investissements « humains » (éducation, égalité des sexes, santé des enfants, etc. ; Bongaarts, 1994) sur la baisse la fécondité, le débat reste très ouvert. Dans ce contexte, des recherches sur les programmes de planification familiale passés et leur impact sur la baisse de fécondité ont leur utilité pour orienter la discussion.

Cet article aborde la controverse qui oppose, d'une part les chercheurs qui voient les programmes de planification familiale comme étant le remède miracle au problème d'une trop forte croissance de la population des pays en voie de développement ; d'autre part ceux qui pensent que les programmes ne peuvent à eux seuls réduire la tendance à une forte fécondité. Notre démarche consiste ici, de la manière la plus rigoureuse possible, à pousser dans leurs derniers retranchements un certain nombre d'études abordant cette question et de voir dans quelle mesure les éventuelles réductions invalident leur conclusion.

Les études analysées ici portent toutes sur Taïwan. C'est un pays dont l'expérience nous paraît pertinente pour plusieurs raisons. Une baisse

de fécondité y a été enregistrée et on y a vu l'introduction d'un programme de planification familiale; ensuite, les données taiwannaïses sont de bonne qualité; enfin, une littérature abondante existe sur le sujet.

Un précédent travail que nous avons effectué (Bailleux, 1993) analysait en détail quinze études relatives à Taïwan et dix à la Corée du Sud. Il est impossible dans le cadre de cet article de les reprendre toutes. Nous en avons sélectionné et résumé sept, qui utilisent quatre méthodes du Manuel IX des Nations unies (1980) et nous les avons ensuite opposées d'après la position défendue par l'auteur (sauf en ce qui concerne la méthode de décomposition).

Cette sélection résulte des hasards de la recherche bibliographique et des références empruntées à l'ouvrage de D. J. Hernandez (1984), la seule « méta-évaluation » des études analysant l'impact des programmes de planification familiale qui a été, à notre connaissance, entreprise à ce jour. Cette façon de procéder a surtout été utilisée pour les articles prouvant l'efficacité des programmes, tant la littérature est abondante sur ce sujet. Une recherche beaucoup plus systématique et plus fouillée a été entreprise pour trouver les (trop!) rares articles de l'autre courant. Enfin, nous tenons à préciser que les conclusions tirées de l'analyse des études se limitent au cadre de ce travail et demeurent à un stade exploratoire.

■ Évaluation des études analysant l'impact des programmes de planification familiale à Taïwan

Analyse de décomposition tendant à prouver l'efficacité des programmes de planification familiale

Dans leur article, Khoo et Park (1978) commencent par décomposer les taux de fécondité par âge. Ils notent que l'augmentation de l'âge au mariage des groupes de femmes les plus jeunes (15-30 ans) contribue à la baisse des taux de fécondité par âge tandis que pour les

femmes de 30 à 45 ans, c'est plutôt la baisse de la fécondité légitime qui fait baisser les taux de fécondité par âge. Comme cette dernière baisse peut être causée par l'introduction du programme de planification familiale, nous allons l'analyser plus en détail.

Les auteurs calculent le nombre total de naissances évitées par le programme comme étant le produit du nombre d'acceptrices des moyens contraceptifs multiplié par leur fécondité potentielle (fécondité qu'une population donnée, les acceptrices dans ce cas, aurait atteinte en l'absence de programme de planification familiale). Et, « *since an important factor in the estimation of birth averted is the potential fertility of acceptors, an effort has been made to derive estimates of potential fertility which represents a good approximation of the actual, but unknown rates.* » (Khoo et Park, 1978 : 69).

Pour l'estimation de celle-ci, ils font l'hypothèse qu'avant le lancement du programme, 20 % des femmes qui utilisent les services du programme de planification familiale utilisaient déjà un moyen contraceptif (effet de substitution); et que cette proportion augmentera jusqu'à 50 % à la fin de la période d'observation (1973). Puisque ces femmes utilisaient un moyen contraceptif avant l'introduction du programme, elles ne sont pas comptabilisées dans l'effectif des femmes touchées par le programme de planification familiale. Ce qui réduit le nombre de femmes touchées par le programme et donc le nombre de naissances évitées par celui-ci.

Ils trouvent ainsi un nombre de naissances évitées par le programme de planification familiale assez restreint : 68 000 sur la période de 10 ans, alors que d'autres auteurs parviennent au chiffre de 130 000 (Sun, 1977 : 73). Ensuite, ils ajoutent ce nombre de naissances évitées au nombre de naissances observées en 1974. Ce chiffre représente la fécondité potentielle. Le déclin du taux de fécondité entre la fécondité potentielle et la fécondité observée en 1964 est divisé par le déclin du taux de fécondité entre la fécondité observée en 1974 et celle de 1964. Le quotient de cette division donne le pourcentage de déclin de la fécondité légitime qui est attribuable au programme de planification familiale. Ils estiment celui-ci à 28 % pour la période comprise entre 1964 et 1974.

Cette étude semble être intéressante pour l'utilisation du pourcentage d'acceptrices touchées par l'effet de substitution, mais il faut garder à l'esprit que les données sur le nombre d'acceptrices de moyens anti-

conceptionnels ne sont pas toujours rigoureusement précises, et que les coefficients utilisés pour l'effet de substitution relèvent plus du bon sens que de l'empirisme. Malgré ces petits défauts, l'estimation et le pourcentage de baisse de fécondité attribués au programme apparaissent assez fiable.

Analyse de tendance visant à prouver l'inefficacité des programmes de planification familiale

Dans son ouvrage sur une étude de la baisse de fécondité à Taïwan, Hernandez (1984, chapitre 4) procède, dans un premier temps, à une décomposition du déclin de la fécondité entre 1964 et 1975 en trois composantes : *age-sex effect*, *marital status effect* et *age-specific marital fertility rates*. Les deux premiers effets étant du ressort de la structure démographique, il ne s'intéresse qu'à la dernière composante qui est responsable de 88 % du déclin total sur les onze années. Afin de pouvoir déceler un effet du programme ou un effet dû à l'évolution sociale (*indigenous effect*) dans ce déclin de fécondité, Hernandez étudie la fécondité légitime avant la mise en place du programme (la fécondité illégitime étant quasi nulle dans ce cas, l'auteur n'analyse que la fécondité légitime).

Dès lors, il postule qu'un déclin de fécondité qui a commencé à s'accélérer sous l'effet de la modernisation des structures sociales (phénomène enregistré avant la mise en place du programme de planification familiale, en 1963) va continuer son accélération : « *the rapid economic development has been precisely of a type likely to accelerate a drop in reproduction. [...] Such conditions (the economic development) have historically tended to accelerate a decline in birth rate* »¹. Pour appliquer ce postulat, il décompose la fécondité légitime des femmes âgées de 15 à 49 ans en groupes d'âges quinquennaux entre 1957 et 1960 d'une part, entre 1960 et 1963 d'autre part. La décomposition permet de trouver que les cinq groupes d'âges (tous sauf le groupe des 15-19 ans et celui des 45-49 ans), qui ont connu un déclin de fécondité accéléré entre 1957 et 1963, sont à la base de

¹ Davis (1967 : 735), cité par Hernandez (1984 : 56).

95 % des naissances enregistrées en 1964. Il est donc vraisemblable que l'accélération se serait poursuivie les années suivantes, avec ou sans programme de planification familiale.

En comparant la tendance projetée de la sorte (qui serait égale au niveau de fécondité que l'on aurait observé si le programme de planification familiale n'avait pas été introduit) et la tendance observée, Hernandez trouve un impact du programme de planification familiale sur la baisse de fécondité de 11 %.

La procédure utilisée par Hernandez est assez précise. On peut toutefois formuler les remarques suivantes.

Si la standardisation permet de projeter les taux de fécondité légitime (un taux débarrassé des effets de structure), on ne peut que regretter que la conclusion soit tirée à partir des taux brut de natalité cautionnant donc les erreurs que ce type de mesure recèle.

Le postulat de la baisse de fécondité qui s'accélère en fonction de la modernisation nous semble être un bon moyen d'améliorer l'estimation de l'effet du programme de planification familiale. En effet, utiliser l'hypothèse de constance de la fécondité et attribuer la baisse de la fécondité observée au seul effet du programme est une hypothèse peu fiable.

En bref, Hernandez proclame que : « *this research design is superior to much previous research designs* » et il nous faut reconnaître que de belles améliorations ont été apportées. Même s'il subsiste de petites imperfections, la méthode d'Hernandez nous semble correcte dans l'ensemble et, sur cette base, l'effet du programme de planification qu'il calcule nous paraît être dans un ordre de grandeur acceptable.

Analyse de tendance visant à prouver l'efficacité des programmes de planification familiale

D'après T.H. Sun (1975 : 475), l'application de cette méthode présente une difficulté : « *Taiwan's fertility had started to decline steadily before the implementation of the island-wide family planning program. This complicates the measurement of program impact using fertility trend data* ». Pour résoudre ce problème, l'auteur fait appel à l'hypothèse de constance du déclin de la fécondité. Mais, lorsque la différence entre la fécondité projetée et la fécondité observée est attribuée au

seul programme de planification familiale, on se trouve souvent face à un biais important. Dans le cas de Taïwan, par exemple, où la fécondité a pu baisser sous l'action d'autres facteurs que le programme, appliquer cette hypothèse surestime les effets du programme.

Dans les pages suivantes de son ouvrage, Sun se demande d'ailleurs si cette hypothèse est valable : « *this assumption may not be valid because the adoption of fertility control measures might have been accelerated by the increasing degree of modernization, an increasing flow of information, a heightened interest on the part of the population and availability of contraceptives in the absence of the program* », et il esquisse une réponse à sa question : « *however there is no way of measuring this hypothetical trend, although it is important to note that 71 % of IUD acceptors used the IUD as the first method.* » (Sun, 1975 : 480).

Sun estime donc que mesurer la baisse de fécondité due à des facteurs hors-programme est impossible. Et que, de toute manière, cette estimation n'est pas nécessaire pour déterminer l'impact du programme de planification familiale, vu que 71 % des femmes utilisant le stérilet n'utilisaient pas de moyens contraceptifs auparavant, donc que l'effet de substitution est minime. Cependant, les femmes utilisant le stérilet fourni par le programme auraient peut-être utilisé d'autres moyens contraceptifs modernes ou traditionnels. Il y a tout de même 29 % des femmes qui utilisaient un moyen contraceptif avant l'introduction du programme de planification familiale. Sans celui-ci, il est fort probable qu'elles aient continué de la sorte, et même que ce pourcentage ait augmenté.

Il apparaît évident que cette analyse surestime l'effet du programme, puisque Sun postule une constance du déclin de fécondité qui ne se justifie pas.

Schéma expérimental visant à prouver l'efficacité des programmes de planification familiale

Dans son étude, L. P. Chow (1968) analyse le taux de fécondité général par âge des acceptrices avant leur participation au programme (374 ‰) et celui qui leur correspond deux ans après l'acceptation du stérilet (80 ‰). Il en déduit une baisse du taux global de fécondité

générale de 79 %, alors que la fécondité des femmes mariées connaît en général, pour cette période, une baisse de seulement 5 %.

Mais l'auteur pense que l'on ne peut pas tirer de conclusions à partir de ce résultat, parce que les acceptrices (par leur forte motivation à limiter leur nombre de naissances) auraient peut-être utilisé d'autres moyens contraceptifs en l'absence de programme de planification familiale. Pour remédier à ce problème, il applique les taux de fécondité des femmes mariées aux acceptrices pour approcher les taux de fécondité qu'elles auraient connu si elles n'avaient pas utilisé le stérilet, sous l'hypothèse que la fécondité des acceptrices aurait baissé de la même manière que celle des femmes mariées.

Selon l'opinion de cet auteur, cette procédure est encore biaisée : on trouve dans cette étude un facteur de surestimation de l'effet du programme (le déclin des acceptrices devrait être plus fort que celui des femmes mariées puisqu'elles sont plus fortement motivées par l'idée de faire baisser leur fécondité) plus fort que le facteur de sous-estimation (il existe des femmes mariées qui ont accepté le stérilet fourni par le programme). Mais, vu que ce facteur de surestimation est tempéré par le fait que 72 % des acceptrices utilisaient un moyen de contraception pour la première fois, Chow pense qu'il ne subsiste qu'un léger biais.

On peut s'interroger à propos de ce dernier point. En effet, les 28 % d'acceptrices ayant déjà utilisé un moyen contraceptif auraient continué selon leur habitude, donc le programme n'aurait eu aucun impact sur elles. On peut raisonnablement ajouter qu'en deux ans, plus ou moins 15 % d'acceptrices du programme de planification familiale auraient utilisé un autre moyen de contraception pour la première fois que celui offert par le programme. On aurait donc entre 40 et 50 % des acceptrices qui auraient utilisé des moyens hors programme si le programme de planification familiale n'avait pas existé. C'est là un biais, source de surestimation, que l'on ne peut ignorer.

Schéma expérimental visant à prouver l'inefficacité des programmes de planification familiale

Après avoir critiqué l'apparent impact du programme de planification familiale à Taïwan, Davis (1967 : 734) compare les courbes de

fécondité du moment de ce pays à celles du Japon. Vu que les courbes sont à peu près équivalentes dans la forme, il prend le Japon comme groupe de contrôle et Taïwan comme groupe expérimental. Et parce que l'évolution de la fécondité est similaire à Taïwan et au Japon, malgré le fait qu'un programme de planification familiale ait été introduit à Taïwan et non au Japon, Davis conclut que le programme n'a pas eu d'impact à Taïwan.

D'après Hernandez, cette méthode est la meilleure, celle qui a le plus de poids parce qu'elle n'est soumise à aucun des quatre biais² qui entachent régulièrement ce type d'étude, et parce qu'elle inclut un groupe de contrôle qui n'est pas soumis au programme mais dont on connaît le niveau de fécondité pré-test et post-test. Hernandez fait douter de sa bonne foi quand il cite Davis dans son ouvrage : « *in sum, the widely acclaimed family planning program may, at most, have somewhat speeded the later phase of fertility decline which would have occurred anyway because of modernisation.* », et qu'il poursuit : « *because this conclusion is based on the strongest research design that has been used in assessing the technological hypothesis in a third world country, it carries considerable weight* » (Hernandez, 1984 : 40).

En effet, quand on apparie deux groupes de femmes sur quelques caractéristiques, on sait pertinemment bien que cet appariement ne sera jamais parfait parce que les deux groupes ne sont pas identiques. Que dire alors des différences historiques, sociales, culturelles, etc. entre le Japon et Taïwan ? À ce propos, l'hypothèse d'Hernandez nous semble être un peu forte : « *If both the experimental and the control group experience similar preprogram fertility change, it may be assumed that similar historical events are producing similar fertility change in both groups* » (Hernandez, 1984 : 40). Il est d'ailleurs étonnant de trouver dans le même ouvrage des arguments qui montrent qu'une comparaison entre deux pays est soumise à un biais d'auto-sélection : « *the political receptivity of a population... the extent to which a country has a well developed transportation and a communication infrastructure, a broad array of non-program factors have a major impact on the ability of a nation to create and maintain family planning distribution centers and communications strategies. In this*

² Self-selection, maturation, history, regression bias. Voir Hernandez D.J., 1984 : 16-47.

fashion too, entire societies are self-selected for program strenght » (Hernandez, 1984 : 40).

Pour ces différentes raisons, si l'étude de Davis a d'énormes qualités pour les réflexions qu'elle inspire, elle ne semble pas suffisante pour prouver ou non l'efficacité du programme de planification familiale à Taïwan.

Analyse de régression visant à prouver l'efficacité des programmes de planification familiale

Hermalin (1970) propose une analyse de régression sous la forme d'une analyse de dépendance (*path analysis*). Ce type d'analyse prend pour base un schéma causal, ordonné temporellement, entre les variables qui ont un effet entre elles, et sur la somme des naissances réduites prise comme variable dépendante. Hermalin décompose l'aire géographique sur laquelle il travaille en 204 aires rurales d'une part et 78 aires urbaines d'autre part.

Grâce à l'équation qui résulte de ce type d'analyse, Hermalin calcule qu'en région urbaine les variables relatives à la planification familiale (*acceptance rate, health worker ratio*) ont une influence directe sur la somme des naissances réduites de 1965 ; et que les variables socio-économiques ont principalement un effet indirect sur cette variable.

En région rurale par contre, l'effet direct entre le taux d'acceptation des moyens contraceptifs du programme et la somme des naissances réduites est moins fort que l'effet indirect. Il attribue ce phénomène aux forts effets indirects entre le taux d'acceptation et les taux de fécondité 1961-1963.

Cette étude semble pertinente : aucun biais sérieux n'apparaît qui pourrait en entacher la validité. La seule remarque que l'on peut formuler concerne la valeur des coefficients de dépendance résiduels des variables relatives au programme de planification familiale (entre 0,7 et 0,95). Cela signifie que les variables incluses dans le diagramme ont un pouvoir explicatif fort limité sur les variables relatives au programme de planification familiale, et donc, que les effets directs et indirects de l'*acceptance rate* sur lesquels Hermalin base son article sont finalement fort relatifs.

Analyse de régression visant à prouver l'inefficacité des programmes de planification familiale

Li et Casetti (1979) concluent dans leur étude que rien ne permet de proclamer l'efficacité de la planification familiale à Taïchung. Pour parvenir à cette conclusion, ils comparent l'*hinterland* de Taïchung, ville taïwanaise dans laquelle s'est produite (d'après certains auteurs) une baisse de fécondité due au programme, et le reste du pays.

D'après les résultats de la régression effectuée, ils concluent que « *the b_1 coefficients remain not significant and of the wrong direction, which indicates a decline in fertility lower in Taïchung's hinterland than in the rest of Taiwan. It can be concluded that this investigation has not disclosed any evidence that the family planning programme has made any difference* » (Li, Casetti, 1979 : 402). En effet, b_1 , qui représente le coefficient du terme d'interaction tD, ne passe jamais au-dessus de 1,96 (valeur de signification minimum du test-t). Cela signifie que l'hypothèse d'un déclin de fécondité dans l'*hinterland* de Taïchung plus fort que dans le reste du pays n'atteint pas le niveau de signification nécessaire, et donc, que les déclin de fécondité dans l'*hinterland* de Taïchung et dans le reste du pays ne sont pas significativement différents.

Malgré des coefficients de détermination assez faibles, cette étude reste pertinente quant à son contenu. Même si sa conclusion : « *the claim that family planning programs have at least accelerated the decline of fertility is totally unsupported by our results* » est un peu radicale, aucun biais sérieux n'entache cette étude.

Conclusion

La conclusion de cette revue peut s'envisager sous deux angles distincts : on peut se demander, d'une part si les méthodes de mesure peuvent permettre d'estimer assez précisément l'effet du programme de planification familiale ; d'autre part si, d'après les résultats émanant des différentes études, il y a effectivement un déclin de fécondité à Taïwan qui est attribuable au programme de planification familiale.

Afin de répondre à la première interrogation, reprenons brièvement les méthodes utilisées et voyons quel est leur degré de précision pour l'estimation de l'effet des programmes de planification familiale :

- la méthode de décomposition est une mesure de la baisse de fécondité légitime totale. Si on ne dispose pas de données précises sur l'utilisation des moyens fournis par le programme et les moyens hors-programme, on peut obtenir une estimation correcte de l'impact du programme de planification familiale comme l'on fait Khoo et Park ;
- la méthode de projection est beaucoup trop imprécise pour estimer les effets du programme, quoique la méthode améliorée d'Hernandez donne des résultats satisfaisants ;
- l'analyse de régression paraît fort utile pour évaluer l'impact du programme sur la baisse de fécondité, mais aucune de ces études ne donne une mesure exacte de cet impact. À noter toutefois l'intéressante étude de Li et Casetti montrant que le programme de planification familiale n'a aucun impact à Taïchung, ville pourtant citée en exemple pour l'effet du programme de planification familiale sur la fécondité ;
- enfin, les schémas expérimentaux pourraient s'avérer fort utiles pour la problématique étudiée, si des améliorations dans la constitution des groupes de contrôle étaient apportées.

En ce qui concerne l'impact du programme de planification familiale sur la fécondité à Taïwan, et en se basant sur deux études qui nous semblent correctes méthodologiquement et qui quantifient la baisse de fécondité due au programme de planification familiale (celles d'Hernandez et de Khoo-Park), on peut estimer le programme de planification familiale responsable de 11 à 28 % de la baisse de fécondité sur les dix années suivant son introduction.

Il est surprenant de voir qu'à l'issue de cette analyse de l'évaluation des programmes à Taïwan, pays cité comme étant une réussite en matière de planification familiale, nous n'arrivons qu'à un impact compris entre 11 % et 28 %. On ne peut donc pas parler de contribution majeure du programme de planification familiale dans le déclin de fécondité de ce pays, mais on lui reconnaîtra plutôt un rôle d'accélérateur.

Sur la base de l'expérience de Taïwan, on peut se demander pourquoi on continue à vouloir faire baisser la fécondité des pays en voie de développement par l'unique recours aux programmes de planification familiale. La réponse à cette question pourrait être l'objet d'un travail à part entière, tant les opinions et les idéologies varient. Si tel n'est pas notre objet ici, une réflexion de V.H. Whitney, qui semble parfaitement résumer la situation, mérite quelque attention. D'après cet auteur, planifier les naissances a pour but d'offrir « une meilleure vie » à la population. Ce concept, pour essentiel qu'il soit, n'en est pas moins vague et subjectif. Des diverses interprétations retenues par Whitney, deux nous paraissent être fondamentales. « *Does the « better life » imply controlled population growth ? Does the widespread goal of development require family limitation and, if so, are persuasion or even coercion necessary to attain targets set by planners ? Are decisions on the number of children born not a « basic human right » of parents ? [...] If sharp reductions in fertility are necessary to attain modernization, is it justifiable to postpone freedom of choice for one or two generations of parents to ensure a higher standard of living for future generations* » (Whitney, 1970 : 349). On se trouve ici face à deux options radicalement opposées : pour atteindre cette « meilleure vie », faut-il faire confiance à l'État et lui accorder le pouvoir d'interférer dans le comportement reproducteur ? Ou bien, la façon la plus adéquate d'y arriver n'est-elle pas de respecter les droits fondamentaux des hommes et de les laisser agir en conséquence ?

Si ce débat philosophique est trop étendu pour prendre place dans le cadre de cette conclusion, il nous permet de mettre en évidence un aspect particulièrement dérangeant d'une de ces orientations. Généralement, le pouvoir national des pays en voie de développement concernés ne sert que de relais à des pressions extérieures, la résolution du problème de surpopulation par la planification familiale n'étant pas une invention des pays en voie de développement mais plutôt celle des pays industrialisés. Tout en partageant l'opinion de M. Loriaux qui y voit « une stratégie latente des pays nantis de sauvegarder leurs avantages en réduisant la menace que représente pour eux des populations de plus en plus nombreuses au Sud » (Loriaux, 1991), on peut aussi se demander si « *the western model of development (is) the most promising one for currently less developed countries ?* » (Whitney, 1970 : 349). Autrement dit, la baisse de

fécondité vue comme un stimulant du développement est une vision émanant, au départ, des pays du Nord. Mais pourquoi les populations du Tiers-Monde ne préféreraient-elles pas décider de la taille de leur descendance plutôt de d'être « développées » ?

En regard de ce débat, la mesure de l'efficacité du programme prend toute son importance. Il importe de savoir si la fécondité a baissé sous l'action du programme de planification familiale ou par d'autres moyens (contraception privée, méthodes traditionnelles, retard de l'âge au mariage, etc.).

La différence fondamentale qui existe entre les deux causes de baisse de la fécondité est que l'une se fait naturellement, par l'intermédiaire de l'évolution sociale, et que l'autre s'opère sous l'effet de la persuasion ou de la coercition. Ainsi, lorsque Freedman (1990 : 35-36) écrit que la Chine est un bel exemple de réussite de planification familiale dans un pays qui n'était pas très avancé au point de vue du développement, on ne peut que s'interroger sur les fondements éthiques d'un tel programme. Avec un tel raisonnement et un pouvoir de coercition tel que celui qui a été mis en place en Chine, la fécondité des pays en voie de développement baisserait très certainement de manière spectaculaire. Mais dès lors, qu'est-ce qu'une « meilleure vie » pour une population ? Le droit à un hypothétique développement au prix de douloureuses frustrations ou le respect de leur droit à avoir autant d'enfants qu'ils le désirent ?

Bibliographie

- BAILLEUX R., 1993 —
À propos de l'efficacité des programmes de planification familiale dans les pays en voie de développement. Thèse de maîtrise, Institut de démographie, Louvain-la-Neuve, 98 p., non publiée.
- BONGAARTS J., 1994 —
Population policy options in the developing world. New York. The Population Council-Research Division, Working Papers, n° 59, 26 p.
- CHOW L.P., 1968 —
 « A study of the demographic impact of an IUD program ». In : *Population Studies*, 22 : 347-359.
- FREEDMAN R., 1990 —
 « Family planning programs in the Third World ». *Annals of American Academy of Political and Social Science*, 510 : 33-43.
- HERMALIN A.I., 1970 —
 « An area analysis of the effects of acceptances on fertility ». In CERNADA G.P., ed. : *Taiwan Family Planning Reader : How a Programme Works*, Taïchung, Chinese Center for International Training in Family Planning : 339-351.
- HERNANDEZ D.J., 1984 —
Success or Failure. Family Planning in the Third World. Westport, Greenwood Press, Ct, 155 p.
- KHOO S.E., PARK C.B., 1978 —
 « The effects of family planning programs on fertility in four asian countries ». In : *International Family Planning Perspectives*, Fall 1978, 4 (3) : 67-73.
- LI W.L., CASETTI P., 1979 —
 « The family planning program in Taiwan : did it make any difference ? ». *Geographical Analysis*, oct. 1979, 11 (4) : 395-403.
- LORIAUX M., 1991 —
 « Et si on faisait la fête à la population ? ». *La Libre Belgique*, 11 juillet 1991.
- Nations unies, 1980 —
Manuel IX. Methodologie des mesures de l'effet exercé sur la fécondité par les programmes de planification de la famille. New York, Département des Affaires économiques et sociales internationales, 171 p.
- SUN T.H., 1975 —
 « The impact of Taiwan's family planning programs ». In CHANDRASEKARAN C. and HERMALIN A.I. (eds.) : *Measuring the effects of family planning programmes on fertility*, Dolhain, Belgium, Ordina Ed. for IUSSP : 427-504.
- WHITNEY V.H., 1976 —
 « Population planning in Asia in the 1970's ». In : *Population Studies*, 30 (2) : 337-351.